

## CONSEIL MUNICIPAL du 25 septembre 2020

L'an deux mille vingt le 25 septembre à 18h30, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard MOUNIER, Maire.

PRESENTS : Mmes BOUDEVILLE Fatiha, JOEL-WENGER Constance, MIGNON Françoise, SWINNEN Dominique, MM. BOSIO Alexis, CERESA Nicolas, CHEYSSIÈRE-BERTHEZENE Frédéric, FULCRAND Jean-Louis, MOUNIER Bernard

ABSENT : COURT Jean-Paul (arrivé à 19h00)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme JOEL-WENGER Constance

Les règles sanitaires sont modifiées. Le Conseil municipal peut s'ouvrir au public. Il est décidé, à l'unanimité, compte tenu de la surface de la salle, d'accueillir 4 personnes si elles se présentent. Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

### 1. Décisions modificatives

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de virement de crédits suivants :

Budget 2020 M14 (mairie) section investissement :

Compte recettes : chap 20 article 2051 concessions et droits similaires : 2472 euros

Compte dépenses : chap 23 article 231 : immo. corporelles en cours : 2472 euros

Budget 2020 M49 (eau et assainissement) section fonctionnement :

Compte recettes : chap014 art. 706129 reverst redevance modernisation agence eau : 0,05 euros

chap 014 art. 701249 reverst redevance agence eau : 0,45 euros

Compte dépenses : chap 11 article 6063 : fournit entretien et petit équipement : 0,50 euros

### 2. Commission Communale des Impôts Directs

M. le Maire rappelle qu'en séance du 30/05/2020 le conseil municipal a été informé du fonctionnement d'une CCID, de l'obligation de composer une liste de contribuables pour sa formation et a délibéré favorablement pour délégué au Maire la composition de ladite liste.

M. le Maire énonce les noms proposés, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve la liste des 24 noms à proposer à la DGFIP.

### 3. Projet de baux aux lieuxdits « Le Coulet » et « Camplonge et Preveirel »

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les deux projets de baux présentés ont été envoyés par voie dématérialisée à chacun des conseillers et résume les principaux articles :

- durée de 12 ans, reconductible tacitement tous les 6 ans
- entretien des voies d'accès à la charge du propriétaire
- emprise au sol d'environ 42 m<sup>2</sup>
- loyer annuel : 500€/site

M. le Maire précise qu'avec ces pylônes, les secteurs des hameaux de Faveyrolles, Le Mazel et La Coste, ainsi que Le Mas Lताल, La Bécède, Le Cros et La Hierle devraient être entièrement

couvert par le réseau mobile ce qui permettra d'améliorer la sécurité des personnes et des biens ainsi que le développement économique et la vie sociale des administrés de la commune.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un 3<sup>ème</sup> projet de bail est à l'étude et qu'il sera proposé au vote lors d'une prochaine séance.

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les projets de baux en l'état et donne pouvoir à M. le Maire de signer les baux afférents au nom de la commune.

#### **4. Point sur les Subventions**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en raison des conditions sanitaires du pays et des restrictions mises en place aux fins de lutter contre la propagation du virus COVID-19, certaines associations n'ont pas pu mettre en œuvre les activités prévues pour cette année 2020 justifiant l'octroi de subvention.

De ce fait, M. le Maire propose au conseil municipal de réexaminer l'attribution des subventions.

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de réévaluer la contribution à l'association « comité des fêtes » initialement prévue de 2500€.

Tenant compte des frais annuels d'assurance et bancaires, la dotation pour l'année 2020 est réduite à 500€.

#### **5. Information sur les lieux de réunion**

Dans le contexte sanitaire actuel, le club du 3<sup>ème</sup> âge ne peut plus se réunir dans la salle polyvalente désormais dédiée exclusivement, en période scolaire, à la cantine.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un accord verbal a été conclu avec l'Eglise Protestante afin qu'une salle du temple, dont la mairie est propriétaire, soit affectée à l'accueil du club du 3<sup>ème</sup> âge pour ses réunions hebdomadaires du mercredi.

De ce fait, des travaux d'investissements ont été engagés par la commune afin de rendre cela possible : mise aux normes électriques, pose de convecteur et de luminaires, coût des travaux : 703,83 € TTC sans compter un rafraîchissement peinture par l'agent communal.

Il est proposé que la chorale « Vallée de Chœur » puisse aussi s'y réunir un jeudi par mois.

M. le Maire propose d'établir une convention avec l'Eglise reprenant les termes de l'accord pour l'utilisation de la salle.

L'association « Présence 30 » demande à se réunir dans la salle du Conseil sous la condition expresse de respecter le protocole d'hygiène de nettoyage et désinfection strict après chaque réunion.

Ces deux points sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal

#### **6. Information sur les travaux**

Toilettes publiques

M. le Maire rappelle que le marché des travaux est toujours en cours et qu'il n'y a pas eu de réception du bâtiment à ce jour.

Les différentes rencontres avec le bureau d'études, le Conseil Général ainsi que le COPIL « village de caractère » permettent d'envisager :

- Une modification éventuelle de la destination du bâtiment (changement d'usage)
- Une modification de l'aspect architectural du bâtiment

Compte tenu des embuches rencontrées cette année 2020 (confinement, intempéries, réquisition de l'entreprise, etc) une demande de prorogation exceptionnelle en accord avec les différents acteurs va être déposée.

Ouï de cet exposé, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

## **7. Projet garderie**

M. Nicolas CERESA, ayant été interpellé par 4 familles du village, soulève la problématique de garde-d'enfants pour les parents qui travaillent et propose d'évaluer la faisabilité d'ouvrir une halte-garderie aux Plantiers.

Le Conseil Municipal souhaite un projet concret afin de délibérer sur la faisabilité. Mme Swinnen, MM. Ceresa et Cheyssière présenteront un projet viable lors d'un prochain conseil municipal.

## **8. Questions diverses**

### **- Sauvegarde informatique**

Monsieur le Maire annonce qu'une sauvegarde informatique est en place.

Cette sauvegarde permet d'enregistrer 8 TeraOctets pour 10 postes. Le déclenchement est automatique dès qu'un dossier est créé. La sauvegarde est située sur un poste au niveau communal et aussi en distanciel avec cryptage des documents.

Le coût de l'ensemble est de 50€/ht/mois pour 5 ans.

### **- Contrat Déneigement**

Le contrat actuel a pris fin le 24/01/2020.

Il est décidé de faire une consultation simple pour 2021.

### **- Sécurisation aux entrées du village**

La commission des travaux étudiera la possibilité de poser des « coussins berlinois » à chaque entrée afin de sécuriser les voies par le ralentissement des véhicules.

### **- Commission de contrôle de la liste électorale**

Le Maire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, est seul décideur des additions et radiations de la liste électorale, la commission de contrôle a pour rôle de s'assurer à posteriori de la régularité de la liste électorale et en cas de RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire).

Cette commission doit être composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué du TGI.

Cette Commission sera composée de

- Alexis Bosio, représentant du Conseil Municipal
- Sylvie Héraud, déléguée par le Tribunal de Grande Instance
- Régis Teissonnière, délégué de l'Administration

La composition de la Commission est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal

### **- Divers**

Eteindre la lumière extérieure nocturne de la plage du plan d'eau.

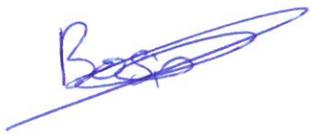
Poser une rubalise pour assurer une mise en sécurité au niveau de la descente du château vers la rivière endommagée suite aux intempéries.

Remettre une table de pique-nique au niveau du stade.

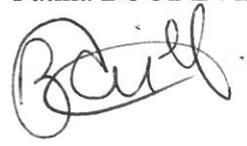
Rallye du Critérium des Cévennes : compte tenu des intempéries, le tracé (notamment la spéciale passant par Tourgueille) est modifié.

**L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 21H00**

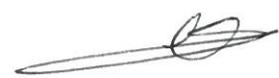
Alexis BOSIO



Fatiha BOUDEVILLE



Nicolas CERESA



Frédéric CHEYSSIERE



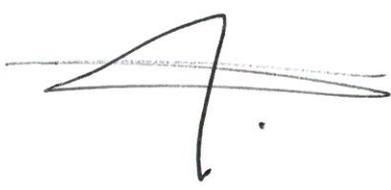
Jean Paul COURT



Jean-Louis FULCRAND



Victoria GODAERT



Constance JOEL-WENGER



Françoise MIGNON



Bernard MOUNIER



Dominique SWINNEN

